



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GÂTINAIS FRANCAIS

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six novembre à dix-sept heures trente s'est réuni, sur la Commune de Milly-la-Forêt, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français dûment convoqué le 19 novembre 2025, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT.

Nombre de membres	
EN EXERCICE	24
PRESENTS :	8
VOTANTS :	15

COLLEGE DE LA REGION

Étaient présents ou représentés : Madame Valérie LACROUTE (pouvoir) et Messieurs Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT (pouvoir), Gérard HÉBERT (pouvoir), Jacques HULEUX (pouvoir) ;

Étaient absents : Madame Marianne DURANTON et Monsieur Sébastien DROMIGNY ;

COLLEGE DES DEPARTEMENTS

Étaient présents ou représentés : Madame Annie PIOFFET (pouvoir) et Messieurs Guy CROSNIER et Pascal GOUHOURY (pouvoir) ;

Étaient excusés : Madame Béatrice RUCHETON et Messieurs Jean-Marc CHANUSSOT, Nicolas MEARY ;

OBJET :
INDIVIDUALISATIONS SPANC PARC
<u>Nomenclature ACTES :</u> 7 Finances locales 7.5 Subventions

COLLEGE DES COMMUNES

Étaient présents ou représentés : Messieurs Fabien BIDAULT, Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Philippe DOTHÉE, Patrick POCHON, Jean MORLAIS, Parfait SOUNOUVOU ;

Étaient excusés : Messieurs Laurent DUCRUIT, Jean-Luc VUILLEMENOT ;

Était absent : Monsieur Fabien ORIOT ;

COLLEGE DES VILLES-PORTES

Était absent : Jean-Claude DELAUNE ;

COLLEGE DES EPCI

Étaient présentes ou représentées : Mesdames Anne-Élisabeth BOURGUIGNON et Isabelle FROMAGE (pouvoir) ;

INVITÉS ET PARTENAIRES

Étaient présents : Mesdames Clothilde CAMPAIN, Françoise CHANCELIER, et Messieurs Gilles CLUGNAC, Patrick de LUCA, Jean-Luc DOUINE, Xavier GUILBERT, Joseph LENOIR, Pascal MAGNIER, Patrick MAILLARD ;

Était excusé : Monsieur Yves COZE ;

Étaient absents : Mesdames Amélie FERLAY, Laurence MANESSE CESARINI, Marinette MESSIAS, Marie MARIN, Florence MOTTES, Virginie DAVOUST-GOSSELIN, Lucie KIENER-CALVET, Anne GALIBERT, Patricia CONSTANTIN, Mathilde TERRAL et Messieurs Denis CELADON, Gérard TAPONAT, Samuel HERBLOT ;

EQUIPE DU PARC

Étaient présentes : Mesdames Emmanuelle GUILMAULT, Magali LASSAIGNE et Séverine HUYLEBROECK ;

Transmis au Contrôle de Légalité le :
27 NOV. 2025
Affichage le :
27 NOV. 2025

INDIVIDUALISATIONS SPANC PARC

Vu l'avis favorable du Groupe de travail SPANC du 25 novembre 2025 ;

Objet et bénéficiaire de la subvention	Coût total du projet	Montant des dépenses éligibles	Montant de la subvention
Subvention étude de la salle polyvalente, Mairie et logement de la commune de CHATENAY	700,00 €	560,00 €	560,00 €
Subvention travaux de la salle polyvalente, Mairie et logement de la commune de CHATENAY Un bac à graisse de 500 l, une filière compacte de 7 équivalents-habitants suivie d'un poste de relevage et de soit des tunnels d'infiltration ou puits d'infiltration	23 958,00 €	19 166,40 €	19 166,40 €
Particulier de VILLENEUVE SUR AUVERS Réhabilitation d'une filière compacte existante : Création d'un poste de relevage et 5 tunnels d'infiltration	3 696,00 €	2 956,80 €	2 956,80 €
Particulier de VILLENEUVE SUR AUVERS Filière compacte, dalle de répartition, poste de relevage et 6 tunnels d'infiltration	14 905,00 €	11 924,00 €	7 181,50 €
Particulier de VILLENEUVE SUR AUVERS Filière compacte de 4 EH, poste de relevage et 4 tunnels d'infiltration	18 150,00 €	14 520,00 €	8 745,00 €
Particulier d'ORMESSON Fosse toutes eaux existante suivie d'un changement de la pouzzolane de la fosse et la mise en place de 45 ml de tranchées d'épandage	6 187,50 €	4 950,00 €	4 000,00 €
Subvention étude de la Mairie, garderie, école potentielle et logement de la commune de CHEVRAINVILLIERS Une filière agréée de 10 équivalents habitants, un poste de relevage et 15 tunnels d'infiltration	700,00 €	560,00 €	560,00 €
Subvention étude d'un particulier de CHAMPMOTTEUX*	520,00 €	250,00 €	250,00 €
Subvention travaux d'un particulier de CHAMPMOTTEUX Filière compacte de 4 à 5 EH suivie d'un poste de relevage et de 6 tunnels d'infiltration	13 062,50 €	10 450,00 €	6 293,75 €
TOTAL	81 879,00 €	65 337,20 €	49 173,45 €

*sous réserve de la réalisation des travaux et de la conformité de la future installation

Le Président propose aux membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français de valider les demandes de subventions et d'autoriser le Président à signer les documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français valident les demandes de subventions et autorisent le Président à signer les documents s'y rapportant, à l'unanimité.



Le Président
Jean Jacques BOUSSAINGAULT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-259102564-20251126-2025-057-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/11/2025

Affichage : 27/11/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

